

Objet : Conseil de département DETS (visioconférence)

Date : 15 Janvier 2021

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : 22 sur 28

Représentés : 2

Excusés : 1

Absents : 3

Ordre du jour

1- Approbation des comptes rendus des derniers conseils

2 - AAP interne DETS, volets annuel et pluriannuel : auditions des porteurs et sélection des projets

3 - Questions diverses

Olivier Décima directeur du département préside la séance.

Début de la séance 14h04.

1- Approbation des comptes rendus des conseils du 10 novembre 2020, et 05 janvier 2021 :

- 2 abstentions, le compte rendu du conseil du 10 novembre 2020 est adopté en l'état.
- 2 abstentions, le compte rendu du conseil du 05 janvier 2021 est adopté en l'état.

2 - AAP interne DETS, volets annuel et pluriannuel :

Auditions des porteurs et sélection des projets

La séance débute par un point d'information sur le **projet pluriannuel AAP interne DETS 2020**, (voté lors du conseil du 3 janvier 2020), intitulé : « Mobilités à des fins d'études et de recherche : Vers une reconfiguration des mobilités extra-communautaires ? »

Mesdames Catherine Gauthier et Marion Tissier, porteuses de ce projet font le bilan de l'année passée. Elles détaillent les objectifs, et les perspectives pour 2021.

Sept projets ont été soumis aux AAP internes du département.

Les porteurs ou représentants bénéficient de 10 minutes chacun pour présenter leurs projets et échanger avec les conseillers. Ils sont présentés selon l'ordre suivant :

Projet colloque « 2010-2020 : dix ans de mutations du droit de la famille »

Porté par Amélie Gogos-Gintrand, Stéphanie Zeidenberg, et, Catherine Gauthier.

Unités porteuses CERFAPS / CERCCLE.

Présenté par Amélie Gogos-Gintrand.

Projet colloque « La crise politique en Biélorussie : révolution ou transition ? », 11-12 mars 2021

Porté et présenté par Hugo Flavier et Olga Belova.

Unités porteuses CRDEI / CEMMC (UBM).

Projet colloque annuel de la SFDE « Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun », octobre 2021

Projet porté et présenté par Hubert Delzangles et Alexandre Zabalza.

Unités porteuses CRDEI / ISCJ.

Projet intitulé « Transformer l'action publique en situation de crise sanitaire : Dialogues à propos de la gestion de la pandémie de Covid-19 ».

Porté par Cécile Castaing, Pascal Combeau, Sylvain Niquège, Aude Rouyère, Jean-Baptiste Vila.

Unités porteuses ILD / CERCCLE.

Présenté par Aude Rouyère.

Projet colloque « Post-vérité ? La question de la crédibilité de la recherche scientifique à l'heure des faits alternatifs » 5 et 6 octobre 2021 Bordeaux (à l'occasion des 30 ans de l'IUF).

Porté par Nathalie Blanc-Noël, Charles Mercier, et, Régis Malet.

Unités porteuses IRM / LACES.

Présenté par Nathalie Blanc-Noël et Charles Mercier.

Projet intitulé Numérique et santé : la prise de décisions à partir de données médicales numérisées.

Porté par Laurent Bloch et Cécile Castaing.

Unités porteuses CERFAPS / ILD.

Présenté par Laurent Bloch.

Projet colloque « Des gouvernants exemplaires ? » 25 novembre 2021, Sciences Po Paris.

Porté par Eric Buge (CEVIPOF) et Charles-Edouard Sénac (CERCCLE/CURAPP).

Unités porteuses CERCCLE / ILD / CEVIPOF / CURAPP.

Les porteurs étant indisponibles, Monsieur Olivier Décima présente ce projet.

Olivier Décima directeur du département DETS rappelle le contexte budgétaire :

- Budget d'animation scientifique : 37 K (résultat des votes du conseil du 05 janvier 2021)
- Budget des AAP 2021 : 25 K (montant total des demandes : 14 197 €)

Il évoque le report des crédits d'animation de l'année 2020, et le fait que toutes les unités n'utiliseront pas ces sommes en 2021. Le budget des AAP 2021 ayant les fonds nécessaires, il souhaite que le conseil s'interroge sur la façon dont peut être ventilé ce reliquat. Il soumet au conseil deux propositions, qui sont :

- De garder le budget d'animation, et, faire apparaître ce reliquat lorsque le département statuera sur les autres postes du budget d'animation scientifique.
- Qu'une partie de ce dernier puisse financer les ateliers du département.
(conseil prévu au mois de juin, afin que les conseillers puissent avoir un droit de regard sur ces dépenses).

Après discussion sur les modalités de ventilation de ce reliquat, le conseil propose que ces derniers soient alloués en priorité vers l'AAP jeune chercheur, le soutien à la publication, et, les thèses en co-tutelles internationales. Olivier Décima prend acte de la volonté collective du conseil d'utiliser prioritairement ces reports.

Il est tout d'abord proposé que les reports de 2020 soient employés en priorité pour le soutien aux publications. Proposition adoptée à l'unanimité.

Ensuite, il est proposé que ces mêmes reports soient consacrés secondairement aux AAP jeune chercheur. Proposition adoptée à l'unanimité.

Enfin, il est proposé en dernier lieu que ledit reliquat soit employé au soutien des unités dans le financement des thèses internationales : 2 abstentions, 1 opposition. La proposition est adoptée.

La séance se poursuit sur les échanges et les votes. Les projets sont examinés en commençant par les projets pluriannuels.

Projet pluriannuel AAP interne DETS 2020, intitulé : « Mobilités à des fins d'études et de recherche : Vers une reconfiguration des mobilités extra-communautaires ? »

Porté par Catherine Gauthier et Marion Tissier. Une demande au département de 7500 €.

Olivier Décima s'adresse aux conseillers pour savoir s'ils souhaitent, compte tenu de la situation, amputer le budget de l'AAP pluriannuel 2020 en considération de la baisse de la dotation, ou s'ils souhaitent que les 7 500 € soient alloués.

Compte tenu de la discussion engagée, Olivier Décima propose de soumettre au vote, de laisser le financement demandé par le projet pluriannuel.

4 abstentions, 1 opposition.

La proposition est adoptée. La subvention de 7500 € est allouée en totalité pour 2021.

Projet pluriannuel AAP interne DETS 2021, intitulé « Numérique et santé : la prise de décisions à partir de données médicales numérisées ».

Porté par Laurent Bloch et Cécile Castaing. Une demande au département de 2510,04 €.

Ce projet semble répondre à toutes les demandes de la note de cadrage.

Olivier Décima propose de soumettre au vote, d'accepter la demande au titre de l'ILD et du CERFAPS sur le projet « Numérique et Santé ».

1 abstention, pas d'opposition.

La proposition est adoptée. La subvention de 2510,04 € est allouée en totalité pour 2021.

Projet Colloque « 2010-2020 : dix ans de mutations du droit de la famille ».

Porté par Amélie Gogos-Gintrand, Stéphanie Zeidenberg, et, Catherine Gauthier. La demande au département est de 2187 €.

Projet à fort potentiel, mais limite sur l'effet structurant et la dimension partenariale. Avis réservé des membres du conseil.

Compte tenu des discussions, le conseil propose de conditionner le soutien du département à la modification du projet, et dans le sens d'un plus grand effet structurant, et d'une plus grande implication des centres en auditionnant à nouveau, à brève échéance les porteurs du projet.

2 oppositions.

La proposition est adoptée.

Projet Colloque « La crise politique en Biélorussie : révolution ou transition ? », 11-12 mars 2021.

Porté par Hugo Flavier et Olga Belova. La demande au département est de 2000 €.

Un projet avec un peu de partenariat économique. Pas clairement structurant. L'audition a permis de montrer une volonté d'associer le CERCCLÉ.

Olivier Décima propose d'accepter la demande qui est faite au titre de l'AAP annuel pour le financement du colloque intitulé « La crise politique en Biélorussie : révolution ou transition ? ».

La proposition est adoptée. La subvention de 2000 € est allouée en totalité pour 2021.

Projet Colloque annuel de la SFDE « Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun », octobre 2021

Porté par Hubert Delzangles et Alexandre Zabalza. La demande au département est de 2000 €.

Projet région déposé, un engagement substantiel d'autres équipes (CRDEI, GreTha), et une demande très raisonnable par rapport au montant global.

Olivier Décima propose d'accepter la demande qui est faite au titre de l'AAP annuel pour le financement du colloque annuel de la SFDE intitulé « Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun ».

La proposition est adoptée. La subvention de 2000 € est allouée en totalité pour 2021.

Projet « Transformer l'action publique en situation de crise sanitaire : Dialogues à propos de la gestion de la pandémie de Covid-19 ».

Porté par Cécile Castaing, Pascal Combeau, Sylvain Niquège, Aude Rouyère, Jean-Baptiste Vila.

La demande au département est de 3000 €.

Projet très intéressant. Une forte diffusion socio-économique, avec une grande actualité.

Avis réservé des membres du conseil sur l'implication du CERCCLE.

Olivier Décima propose d'accepter la demande qui est faite au titre de l'AAP annuel pour le financement du projet intitulé, « Transformer l'action publique en situation de crise sanitaire : Dialogues à propos de la gestion de la pandémie de Covid-19 », assortie d'une réserve explicite, et d'une recommandation ferme de la direction du département relative à l'implication du CERCCLE.

6 abstentions

2 oppositions

La proposition est adoptée. La subvention de 3000 € est allouée en totalité pour 2021.

Projet Colloque « Des gouvernants exemplaires ? » 25 novembre 2021, Sciences Po Paris.

Porté par Eric Buge (CEVIPOF) et Charles-Edouard Sénac (CERCCLE/CURAPP).

Unités porteuses CERCCLE / ILD / CEVIPOF / CURAPP.

La demande au département est de 2000 €.

Implication de deux chercheurs bordelais dans un projet plutôt cohérent. Il n'y pas de diffusion sociaux économique, et pas de programme définis. Avis réservé des membres du conseil.

Le conseil propose de refuser la demande de financement au titre de l'AAP annuel relatif au colloque « Des gouvernants exemplaires ? ».

La proposition faite et adoptée par le conseil, est d'inviter les porteurs à une nouvelle audition lors du prochain conseil prévu le 23 février pour une re-soumission du projet dans une version qui montre mieux quels sont les effets structurants à l'échelle du département

Projet Colloque « Post-vérité ? La question de la crédibilité de la recherche scientifique à l'heure des faits alternatifs » 5 et 6 octobre 2021 Bordeaux (à l'occasion des 30 ans de l'IUF).

Porté par Nathalie Blanc-Noël, Charles Mercier, Régis Malet.

La demande au département est de 500 €.

Avis réservé des membres du conseil qui s'interrogent sur la non-participation financière de l'IRM.

La proposition faite et adoptée par le conseil, avec une abstention est d'inviter les porteurs à une nouvelle audition lors du prochain conseil prévu le 23 février pour une re-soumission du projet dans une version qui montre mieux quels sont les effets structurants à l'échelle du département.

3- Questions diverses

Point sur la situation complexe des étudiants.

Informations subventions aux associations.

Prochaine réunion : 23 février 2021 à 14h00 (visioconférence)